

Chariot de travail (Véhicule spécial)	Marque CLAYSON	Type M 133	Fiche d'homologation n° CH 5178 02
------------------------------------------	-------------------	---------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "M 133" sur plaquette du constructeur à droite à l'AV sur
plate-forme du conducteur + de chaque côté sur capot

Numéro du châssis frappé à droite, à l'AR sur cadre vers l'échelle + sur plaquette du construct.
Signe d'identification du moteur frappé "2703E" coulé sur le bloc côté gauche
Constructeur CLAYSON n.v. Zedelgem (B) Importateur P. GRUNDER + Cie SA, Henniez

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement avant
Direction centre Assistance sur dem, hydraulique
Frein de service méc., à disques, à tringles, sur arbres différ.
Frein auxiliaire méc. disq., à tringles Ralentisseur _____
Frein stationn^t. s. arbre transmission Frein pr. rem. _____
Transmission méc. + variateur **) Nombre vit. 3
Blocage differ. _____ Crochet rem. _____ Vitesse max. 20 * km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4
Marque FORD (GB) Carbur. diesel
Type 2703 E
Position centre-haut Nombre cyl. 6
Alésage 100 Course 115
Cylindr. 5416 cm³ CV-impot 27,59
CV-puiss. 98,5 (DIN) à 2500 t/m
Refroidissement eau
Bruit 86 dB (B) à 2250 t/m
Amortissement bruit 1 pot 700xØ122

CARROSSERIE Forme moissonneuse-batteuse Nombre portes _____
Toit ouvert _____
Nombre de places : Total 1 ; AV 1 ; milieu _____ ; AR _____ ; Places debout _____

DIMENSIONS	Voie	AV	AR
Diam. braquage		<u>2260</u>	<u>1400</u>
	G	<u>14,5</u>	<u>14,7</u>
Empattement	<u>3750</u>	/ () / ()	
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>7950</u>		
Largeur	<u>3500</u>		
Hauteur	<u>3450</u>		
Porte à faux	AV <u>2850</u>		
	AR <u>1400</u>		
	lat. _____		

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>4800</u>		<u>990</u>	<u>5790</u>
Charge utile				
Poids total				<u>5790</u>
Garantie fabr.	<u>5280</u>		<u>1010</u>	<u>6290</u>
Dimens. pneus	<u>15 - 30 8 PR</u>		<u>10,5-18 6 PR</u>	
Charge p. essieu	<u>5400 (1,4)</u>		<u>3250 (2,5atu)</u>	
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable				kg

EQUIPEMENT

§)

Equipement électrique 12 V

Feux de route 2/ FER P 13005 Avertisseur optique _____
 Feux de croisement 2/ Bilux Feux de position 2/ds, phares
 Feux de gabarit _____ Feux de brouillard [+ 2/séparés
 Avertisseur 1/ électrique (1-ton) Niv. sonore 98 dB/B)
 Essuie-glace [+ 1/ au centre Lave-glace _____
 Feux arrières 2/ HELLA K23318 Catadioptrés AV= 2 /AR= 3
 Feux stop 2/ combinés Feux de recul _____
 Eclair. plaque contr. _____ Plaque forme haute/oblongue
 Rétroviseur 2/ extérieurs Indic. vitesse _____
 Indic. direction clign. 4
 AV orange latér. _____ AR orange
 Avert. clign. _____ Lampes de travail 1/av. témoin
 Feux complémentaires : 1/ feu tournant jaune

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Chariot de travail (Vhc.spécial)
 Marque & type CLAYSON M 133
 Chassis n° _____ (selon véhicule)
 Homologation n° CH 5178 02
 Forme de la carr. moissonneuse-batteuse
 Couleur _____ (selon véhicule)
 Places ass. : Total 1 (1 avant)
 Poids à vide 5790 Carburant diesel
 CV 27,59
 Charge utile _____ Cylindrée 5416 cm³
 Poids total 5790 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS :

*) Vitesse : à contrôler à l'immatriculation: 20 km/h à 2250 t/min

Plombage: 1 plomb à la vis de butée de plein gaz

**) Transmission: Variateur: Vitesse variable progressive à l'intérieur des 3 positions

§) Eclairage : sont montés par l'importateur: feu tournant jaune, lampes-témoins pour phares et feu de travail; catadioptrés et feux de pos., selon prescrit.

Sans pare-boue: pour raisons techniques

Inscrire page 4 du permis de circulation:

+) Largeur: 3500 mm; ne peut circuler qu'avec une autorisation spéciale.

Mesures de sécurité: pour circuler sur la voie publique :

1) Lever et assurer la table de coupe à 300 mm du sol

2) Protection balisée jaune et noir sur la table de coupe et sur supports feux AR

Lieu et date de l'expertise

Henniez, 13.6.68

3) démonter les diviseurs

4) feux tournant jaune obligatoire

La commission d'expertise

/9.8.68